

Rachel Mazuir

*Sénateur de l'Ain
Président du Conseil Général*



Bourg-en-Bresse, le 6 janvier 2014

Monsieur le Maire,

Chaque hiver, le Conseil général traite les routes départementales de l'Ain, en cas de neige et de verglas. Ainsi les circuits de viabilité hivernale sont organisés par les agences routières et techniques du Département pour rendre les routes praticables malgré les intempéries. Cette intervention de proximité permet la poursuite de l'activité économique et les déplacements de la vie quotidienne des habitants de l'Ain.

L'hiver dernier, 21 000 tonnes de sel de déverglage ont été répandues sur les 122 circuits d'une longueur moyenne de 40 kilomètres, pour permettre de respecter les niveaux de service. Plus de 9 000 sorties ont été effectuées pour un coût total d'intervention s'élevant à **3 600 000 €**.

Depuis maintenant trois ans, les agents techniques du Département assurent l'intégralité des interventions. Une utilisation raisonnée des fondants (sel et saumure), permet de respecter le milieu naturel sans nuire à la qualité du service rendu. Les interventions pourront parfois être limitées sur les voies les moins passantes. Sur certaines routes départementales, le passage des engins pourra être moins fréquent en fonction de l'ampleur de l'épisode neigeux, en particulier si celui-ci survient en dehors des heures de pointe.

Ce « plan hiver », assorti d'une optimisation des ressources financières et techniques du Département, offre à nos concitoyens la garantie qu'ils pourront se déplacer. Pour autant, il faut rappeler aux usagers de la route que leur sécurité passe aussi par des équipements adaptés, tels que des pneus neige et des chaînes.

Je tenais à vous informer des grands principes du « plan hiver » 2013/2014, à vous qui êtes les élus les plus proches de nos concitoyens. Alors que nous avons à déplorer trop de drames sur nos routes, il est essentiel que nous puissions, ensemble, relayer un message de prudence, de vigilance et de respect de l'autre. Vous trouverez en accompagnement de ce courrier une affiche d'information sur la viabilité hivernale. Les agences routières et techniques du Conseil général sont également à votre disposition pour vous apporter l'ensemble des informations concernant votre commune.

Vous pouvez compter sur le dévouement des agents départementaux, comme je sais pouvoir compter sur vous pour qu'ensemble, nous puissions répondre aux attentes de nos concitoyens et nous mobiliser pour leur sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Rachel MAZUIR

Monsieur Michel CHANEL
Maire de Buellas
Mairie
10, rue de la Mairie
01310 BUELLAS